

## Éléments signalétiques et administratifs

Situation administrative		
Nom d'usage de l'aménagement	Aménagement de la forêt domaniale de Saint-Germain	
Catégorie de propriétaire	Etat	
Numéro du ou des départements de situation	78 - YVELINES	
N° ONF de la région nationale IFN de référence	Pays des Yvelines et de Fontainebleau	
DRA ou SRA de référence	Ile-de-France	
Période d'application		année
Année début aménagement		2005
Année échéance aménagement		2029
Détail des forêts aménagées		
Dénomination	Identifiant national de la forêt	Surface cadastrale
saint-germain	F10482D	3 521,4368
Surfaces de l'aménagement		
Surface cadastrale	3 521,4368 ha	
Surface retenue pour la gestion	3 531,00 ha	
Surface boisée en début d'aménagement	3 446,00 ha	
Surface en sylviculture de production	3 308,00 ha	
Surface hors sylviculture de production	223,00 ha	

## La forêt dans son territoire

Surfaces des fonctions principale par niveau d'enjeu	surface (pour chaque ligne, partition de la surface totale retenue pour la gestion)				
	Sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	enjeu fort	Total réparti
Fonctions principales	Sans objet	faible	moyen	fort	3 531
Production ligneuse	sans objet 223	1 050	2 088	170	3 531
Ecologie		ordinaire 3 488	reconnu 43	fort	3 531
Paysage, accueil, eau potable		local	reconnu 2 831	fort 700	3 531
Protection contre les risques naturels	sans objet 3 531	faible	moyen	fort	3 531

Cadre réglementaire	surface concernée
Forêt de protection (foncière)	3 500 ha
Coeur de parc national	
Réserves naturelles nationales ou régionales	
Réserve biologique intégrale (RBI)	
Réserve biologique dirigée (RBD)	
Arrêté de protection de biotope	0 ha
Site classé	3 ha
Monuments historiques inscrits	118 ha
Monuments historiques classés	39 ha
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	189 ha

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée
Aire d'adhésion de parc national	
Parc naturel régional	0 ha
Charte Forestière de Territoire	
Natura 2000 habitats (ZSC)	0 ha
Natura 2000 oiseaux (ZPS)	0 ha
ZNIEFF de type I	40 ha
ZNIEFF de type II	3 344 ha
Unités de conservation in situ des ressources génétiques	
Mesures de compensation environnementale en cours	
Contrats Natura 2000 en cours	
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	
Plan de prévention des risques incendie	
Zone de rétention eau	
Réserve nationale de chasse	
Pastoralisme	

Eléments qui imposent des adaptations de gestion	
Menaces fortes	surface concernée
Problèmes sanitaires graves	2 126 ha
Déséquilibre grande faune / flore	
Incendies	
Problèmes fonciers limitant les possibilités de gestion	
Présence d'essences peu adaptées au changement climatique	294 ha

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	
Protection des eaux de surface (ripisylves, étangs, cours d'eau)	25 ha
Protection du patrimoine culturel et mémoriel	
Peuplements classés matériel forestier de reproduction	
Pratique de l'affouage	
Dispositifs de recherche	
Importance sociale ou économique de la chasse	

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt (aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts tempête...)	surface concernée
présence de Prunus serotina	3 188 ha

## Décisions d'aménagement

Essences présentes dans la forêt	Pourcentage de la surface boisée
Autre Feuillu	16
Autre Résineux	6
Chêne indigène	67
Châtaignier	2
Hêtre	9
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

Traitements sylvicoles	surface concernée	surface aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	2 989,00	
Futaie par parquets dont conversion en futaie par parquets		
Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière	319,00	
Futaie jardinée dont conversion en futaie jardinée		
Traitement mixte (méthode combinée, parquets et bouquets)		
Taillis (T)		
Taillis-sous-futaie (TSF)		
Attente sans traitement défini		
hors sylviculture	223,00	
<b>TOTAL</b>	<b>3 531,00</b>	

surface égale à surface retenue pour la gestion

Essences principales objectif et critères d'exploitabilité					
Essences principales objectif	précisions	surface en sylviculture	% de la surface en culture	age exploitabilité	diamètre exploitabilité
Chêne sessile	traitement irrégulier, IVB, érable exclus	16.0	0,5		110
Chêne sessile	traitement régulier	1636.0	49,5	200	70
Chêne sessile	traitement régulier, IVB	71.0	2,1	300	110
Chêne sessile	traitement irrégulier, érable exclus	222.0	6,7		70
Chêne sessile	traitement irrégulier, érable accepté	79.0	2,4		80
Châtaignier		69.0	2,1	80	60
Chêne pubescent	traitement régulier	56.0	1,7	200	60
Chêne pubescent	traitement irrégulier	1.0	0,0		60
Hêtre		12.0	0,4	70	55
Pin sylvestre	IVB	22.0	0,7	200	90
Pin sylvestre		1124.0	34,0	100	45
<b>TOTAL</b>		<b>3 308,00</b>	surf. égale à (surface en sylviculture de production) - (surf. en attente sans traitement défini)		

#### CHOIX DE RENOUVELLEMENT

F. régulière : surface du groupe de régénération (GR)	292,00 ha
F. parquets : surf. cumulée des parquets à renouveler	
Surface à reconstituer ou prévue à boiser (c'est à dire sans coupe)	25,00 ha
Surface moyenne annuelle à passer en coupe T ou TSF	
Surface moyenne annuelle à passer en coupe FIRR ou FJ	

Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois		Surface (ha)
Surfaces en vieillissement	Ilots de vieillissement (groupe ILV) : partie boisée	108,00 ha
	RBD : surf. boisée avec maintien de Très Gros Bois	
	<b>Total vieillissement</b>	<b>108,00 ha</b>
Surfaces en sénescence	Ilots de sénescence (groupe ILS) : partie boisée	
	RBI : surf. boisée (prise en compte dans la limite de 500 ha)	
	Autres surf. boisée hors sylviculture sur le long terme	
	<b>Total sénescence</b>	

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité docob et gestion préconisée	Sans objet - aucun site Natura 2000

#### Récoltes et bilan financier

Production biologique estimée		
Production en m3/ha/an sur surface en sylviculture	3,0	m3/ha/an
Récoltes prévisibles sur la durée d'aménagement		
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production :	3,1	m3/ha/an